

Comment démarrer mon projet agricole ?

**AGRICULTURE
PAYSANNE**
ADEAR DES CÔTES D'ARMOR



Venez vous informer sur les bases de l'installation agricole :

- Parcours
- Foncier
- Statuts
- Projets

Une matinée d'information collective pour parler de vos projets et se rencontrer !

Entrée libre
Inscription
obligatoire

Mercredi 13 Mars

De 9h à 12h30 - Saint-Brieuc

A Agriculture Paysanne 22, 8 rue des Champs de Pies



07 81 27 69 81



agriculturepaysanne22@gmail.com



Côtes d'Armor
le Département



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION